

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : HEXID FLUID

#### 1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Fluide Hexid  
Synonymes : Aucun  
Numéros de référence : E460-13-400

##### Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,  
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

##### Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844  
France : +(33) 1 47 98 24 01  
Allemagne : +(49) 6420-82-410  
Italie : +(39) 0248-4471

##### Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,  
Wilmington, MA 01887

##### Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410  
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

#### 2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Eau, propylène glycol, fluorescéine, biocide (voir ci-dessous)	100	57-55-6	Sans objet	Sans objet
Biocide : 1-2-Benzisothiazol-3(2H)-one	0,002 % actif	2634-33-5	Sans objet	Sans objet

\*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

#### 3. Identification des dangers

##### **PRESENTATION DU DANGER**

S'il est correctement manipulé en conformité avec de bonnes pratiques de travail et d'hygiène, ce produit n'est pas dangereux pour la santé. Formation de propionaldéhyde par décomposition.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : HEXID FLUID

- Effets sur les yeux : Peut entraîner picotements et larmolement temporaires.
- Effets sur la peau : Effet délipidant et irritant modéré, particulièrement en cas de contact prolongé.
- Effets de l'ingestion/Effets oraux : Relativement non toxique. L'ingestion d'une quantité assez importante (plus de 100 ml) peut occasionner des troubles gastro-intestinaux et une dépression temporaire du système nerveux central. Effets plus aigus chez les personnes sujettes à des problèmes rénaux.
- Effets de l'inhalation : Aucun effet nocif par inhalation à prévoir.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : aucun cas connu.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	0	Santé	0	
Inflammabilité	1	Inflammabilité	1	
Instabilité	0	Réactivité	0	
				0 = Pas de danger
				1 = Léger danger
				2 = Danger moyen
				3 = Danger sérieux
				4 = Grave danger

#### 4. Premiers secours

- Yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés et rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une irritation cutanée apparaît.
- Ingestion/Voie orale : Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas d'ingestion.
- Inhalation : Amener la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires : une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle, selon le cas ; consulter un médecin.
- Autres informations : En cas d'ingestion, surveiller les signes éventuels d'acidose et d'altération du système nerveux central. En cas d'exposition de personnes déjà sujettes à des dysfonctionnements rénaux, un traitement spécial peut être nécessaire.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agent extincteur : Indifférent
- Danger d'incendie et d'explosion : Les contenants risquent d'exploser s'ils sont exposés à la chaleur ou au feu. La décomposition thermique du produit peut provoquer la libération de gaz irritants et toxiques.
- Equipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : En cas de feu, revêtir une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome (homologué NIOSH ou équivalent) avec masque intégral et fonctionnant en mode pression à la demande ou positive.
- Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : HEXID FLUID

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Eviter tout contact avec la peau et les yeux et porter un équipement de protection individuelle approprié (voir la Section 8). Essuyer les petits déversements accidentels sur les surfaces à l'aide d'un chiffon propre ou absorber à l'aide d'une substance inerte absorbante approprié. Le produit peut également être éliminé à grande eau et rejeté aux égouts.

Pour les déversements plus importants, pomper le fluide dans un réservoir ou conteneur approprié, puis nettoyer la zone de déversement à grande eau. Eliminer le fluide conformément aux instructions de la Section 13.

#### 7. Manipulation et stockage

**Manipulation :** N'utiliser le produit que dans des endroits correctement ventilés. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Porter un équipement de protection individuelle adapté lors de la manipulation.

**Stockage :** Stocker dans les conteneurs d'origine, dans un endroit sec, frais et bien aéré, à des températures supérieures à -21 °C / -6 °F.

#### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
-	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Limite d'exposition dans l'air - AIHA Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) pour le propylène glycol :  
Vapeur et aérosol : 50 ppm  
Aérosol uniquement : 10 mg/m<sup>3</sup>

OES (Royaume-Uni) TWA total (vapeur et particules) pour le propylène glycol : 150 ppm, 474 mg/m<sup>3</sup>

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : HEXID FLUID

#### Protection individuelle :

Mesures techniques :	Aucune ventilation particulière n'est nécessaire.
Protection respiratoire :	Aucune protection spéciale n'est nécessaire.
Protection des mains/de la peau :	Porter des gants imperméables adaptés. Porter des vêtements de protection adaptés quand il y a un risque d'éclaboussure.
Protection des yeux/du visage :	Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial.
Mesures d'hygiène :	Observer de bonnes règles d'hygiène. Ne pas manger ni fumer pendant la manipulation. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger.
Autre protection/Protection générale :	Aucune

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Liquide transparent vert fluorescent, pratiquement inodore.	Point d'ébullition	102 / 216	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	Environ 7	Point de congélation	-21 / -6	°C / °F
Hydrosolubilité	Miscible	Auto-inflammabilité	420 / 788	°C / °F
Teneur volatile en volume	Pas de données disponibles	Point d'éclair	Sans objet	°C / °F
Densité relative	1,02 (à 25 °C)			
Pression de vapeur (mbar)	Pas de données disponibles	Pression de vapeur (Torr)	Pas de données disponibles	

### 10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable dans les conditions normales.
Matières/Conditions à éviter :	Le fluide peut réagir violemment au contact des oxydants.
Produits de décomposition dangereux :	Risque de formation de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'aldéhydes (propionaldéhyde) et d'acides lactiques, pyruviques ou acétiques si le produit est chauffé jusqu'à décomposition.
Produits de polymérisation dangereux :	Le cas ne se produira pas.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : HEXID FLUID

#### 11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

##### Données animales :

*Remarque : les informations qui suivent concernent le propylène glycol.*

Valeur LD50 : Peau : 20,8 g/kg (lapin) ; Voie orale : 20 g/kg (rat)

Valeur LC50 : Pas de données disponibles.

Yeux : 500 mg/24 h - modéré (lapin/Draize)

##### Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

#### 12. Informations écologiques

Biodégradabilité : 81,9/20 jours

Toxicité aquatique : La substance CAS 2634-33-5 est très toxique pour les organismes aquatiques : LC50 poissons, 4 jours d'exposition 1,0-3,3 ppm ; EC50 crustacés (Daphnia magna), immobilisation, 2 jours d'exposition, 0,85 ppm. Source : SNF.

COD : Inconnu

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et européennes.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : HEXID FLUID

#### 14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Etiquette de transport	Sans objet	Sans objet	Sans objet

#### 15. Informations réglementaires

##### Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer :	Non
Phrase de risque :	Aucun
Phrase de sécurité :	S24/25 - Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Symboles :	Aucun
Numéro EINECS :	200-338-0

##### Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine U.S. Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Statut réglementaire de l'OSHA : ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations OSHA.

##### Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : sans objet

Tous les composants de ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : HEXID FLUID

#### 16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Applied Thermal Control Ltd. 'HEXID FLUID A4' Material Safety Data Sheet. Version 5, décembre 2004.

#### Glossaire :

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **COD** - Chemical Oxygen Demand ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EC** - Effective concentration ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EINECS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OES** - Occupational Exposure Standard ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

#### Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.